

# Les Diaporamas de la CME

Réunion du 9 octobre 2012

## Nouvelles de la CME (P<sup>r</sup> Loïc CAPRON)

- Rappel : le directoire du 18 septembre a examiné le projet de l'Hôtel-Dieu.
  - La décision sur le maintien ou la fermeture des urgences (SAU) a été reportée à une date ultérieure, que la CME souhaite la moins éloignée possible. Ce sujet n'est donc pas inscrit à l'ordre du jour de la présente CME.
  - Notre collègue, le Pr Jean-Yves FAGON, a été nommé préfigurateur du futur Hôtel-Dieu pour sa composante de soins. Il devra travailler en étroite concertation avec les hôpitaux universitaires Paris-Centre, pour faire des propositions à la direction générale et au président de la CME sur les questions touchant : d'une part, le devenir des structures encore en activité à l'Hôtel-Dieu, et notamment les urgences, la psychiatrie, l'unité médico-judiciaire, la salle Cusco (détenion des gardés à vue), la médecine du sport ; et d'autre part, l'implantation de nouvelles structures (maison médicale de jour, radiologie, centre de prélèvements, santé au travail, santé étudiante, vaccination, santé jeunes, etc.). La directrice générale et le président de la CME ont cosigné la lettre de mission du P<sup>r</sup> FAGON. Il s'est mis au travail et rendra ses conclusions avant la fin de cette année.
  - Un préfigurateur pour la partie universitaire doit être nommé prochainement : santé publique, écoles.
  - Préoccupé par la bonne gestion des personnels non médicaux confrontés aux incertitudes d'une restructuration majeure, le président de la CME souhaite que la direction du site soit renforcée.
- Le directoire du mardi 2 octobre a abordé deux sujets.
  1. Le projet médical de l'hôpital Trousseau doit s'adapter au départ prochain à Necker des activités d'ORL (P<sup>r</sup> Noël GARABEDIAN) et de chirurgie maxillo-faciale (P<sup>r</sup> Marie-Paule VAZQUEZ). Le sujet sera présenté à une prochaine CME.
  2. Un désaccord s'est fait jour entre la direction générale et le président de la CME sur l'application de la loi HPST en matière de politique médicale à l'AP-HP. Le président de la CME considère que l'existence d'une direction de la politique médicale a jusqu'ici été un obstacle à la bonne exécution de la mission que la loi lui confie de coordonner la politique médicale de l'établissement. M. Claude ÉVIN, directeur général de l'ARS d'Île-de-France, a proposé une médiation. Il a sollicité les anciens directeur général et président de CME du CHU de Lille, M. Didier DELMOTTE et le P<sup>r</sup> Alain DESTEE. Ils engageront dans le plus bref délai les consultations requises.
- L'ARS a publié son Schéma régional d'organisation des soins (SROS), qui doit aboutir à un programme régional de santé (PRS) à la fin de cette année, puis dans les six mois suivants, à la conclusion d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) entre l'ARS et chaque établissement de santé, incluant l'AP-HP. M. Claude ÉVIN viendra nous présenter cette séquence à la CME du 13 novembre. Les CME centrale et locales, et les collégiales de spécialité doivent y être parties prenantes.
- Le vendredi 5 octobre, sur sa demande, M<sup>me</sup> Marisol TOURAINE, ministre en charge de la santé, a reçu M<sup>me</sup> Mireille FAUGERE, directrice générale, et le président de la CME de l'AP-HP. Le sujet de l'entretien était l'avenir de l'Hôtel-Dieu. Tant en ce qui concerne les urgences que le projet d'hôpital universitaire de santé publique, la ministre souhaite que les décisions soient prises en accord avec la communauté médicale et en harmonie avec les volontés politiques de la ville et de la région. Le financement de cette restructuration fera l'objet d'une négociation qui prendra en compte nos

capacités d'investissement contraintes, dans l'esprit de la motion que nous avons votée le 10 juillet.

### **Vote d'une [motion](#) concernant les cessions immobilières de l'AP-HP (P<sup>r</sup> Loïc CAPRON)**

La CME a voté à bulletins secrets, par 64 voix pour, 3 contre et un blanc, la motion suivante :

*La commission médicale d'établissement (CME) est attachée au maintien d'investissements à la hauteur des besoins requis pour garantir la qualité et la sécurité des soins à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), incluant l'humanisation de l'accueil réservé aux patients et le bien-être des soignants.*

*Un projet de loi vise à mobiliser le foncier public en faveur du logement social. Si les pouvoirs publics décident de soumettre l'AP-HP à de telles dispositions, la décote appliquée sur ses cessions immobilières réduira sa capacité d'investissement déjà extrêmement contrainte. La CME demande que l'AP-HP soit exclue de la loi relative à la mobilisation du foncier public, et des établissements visés par ses décrets d'application.*

### **Soins de longue durée (SLD) à l'AP-HP (D<sup>r</sup> Georges SEBBANE) : conclusions du groupe *ad hoc* et vote d'une [motion](#) ([diaporama](#))**

La convergence appliquée aux soins de longue durée vise à corriger la présence dans ce secteur de patients relevant plutôt du médico-social (ÉHPAD, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) que du médico-sanitaire (SLD), plus médicalisé et donc plus coûteux. Après analyse fine de la situation, incluant des contacts avec les agences régionales de santé (ARS) d'Île-de-France et des Pays de Loire, et avec la Fédération hospitalière de France (FHF), le groupe de travail de la CME conteste la pertinence de cette convergence qui imposerait à l'AP-HP un effort de 30,3 M€ sur 5 ans. La CME a voté par 60 voix pour et une voix contre la motion présentée sur la dernière diapositive de la présentation.

### **Repos de sécurité pour les internes (P<sup>r</sup> Bruno CARBONNE et M. Julien LENGLET, CME)**

M. LENGLET, interne DES de spécialités médicales, a résumé les constats de l'enquête réalisée auprès des internes d'Île-de-France ([diaporama](#)). Le P<sup>r</sup> CARBONNE a présenté les conclusions du groupe de travail CME qu'il a animé sur le sujet, avec des propositions de réorganisation pour améliorer le respect des repos de sécurité dans les services de l'AP-HP ([diaporama](#)). Le groupe CME des internes, animé par le P<sup>r</sup> Jean-Yves ARTIGOU suivra les progrès de ce dossier.

### **Rapport de la Chambre régionale des comptes sur l'AP-HP (M<sup>me</sup> Carine CHEVRIER, direction des finances, M. Christian POIMBŒUF, direction des ressources humaines, M. Jean PINSON, direction de la politique médicale)**

La Chambre régionale des comptes d'Île-de-France a établi un [rapport](#) d'observation concernant la gestion de l'AP-HP depuis 2008. Dans chacun des trois domaines concernés ont été résumées les observations de la Chambre et les réponses de l'AP-HP pour :

- les finances (cadre, situation et perspectives) par M<sup>me</sup> CHEVRIER ([diaporama](#)),
- la politique du logement par M. POIMBŒUF ([diaporama](#) en attente),
- les soins de suite et de réadaptation (SSR) par M. PINSON ([diaporama](#) en attente).

### **Création de deux nouveaux groupes de travail *ad hoc***

Pour prolonger sa réflexion dans deux domaines, la CME crée deux groupes de travail que leurs animateurs ont présenté :

- Télémédecine (P<sup>r</sup> Élisabeth DION, CME, [diaporama](#)),
- Hospitalité (P<sup>r</sup> Gérard REACH, CME, [diaporama](#)).

**Évolution des équipements lourds d'imagerie à l'AP-HP (P<sup>r</sup> Guy SEBAG, M. Didier LE STUM, direction de la politique médicale) [diaporama](#)**

Les taux de vétusté de nos appareils sont plutôt élevés : 67 % pour les tomodensitomètres (scanners), 85 % pour les IRM, 43 % pour les tomodensitomètres à émission de positons (TEP) et 62 % pour les gamma-caméras. Des suppléments d'investissement sont à trouver pour remédier à cette situation qui dégrade nos performances et nos capacités d'innovation.

**Nouveau portail Internet de l'AP-HP (P<sup>r</sup> Michel ZERAH, M<sup>me</sup> Anne-Christine SOLER, direction du service au patient et de la communication) [diaporama](#)**

Malgré des défauts de jeunesse à corriger, notre nouveau portail Internet améliore le service aux usagers et aux personnels de l'AP-HP. Il doit évoluer vers une plateforme qui dirige facilement vers les vitrines de nos groupes hospitaliers et des pôles et services qui les composent. La CME se veut partie prenante du portail sera volontiers représentée au sein de son comité éditorial.

**Rapport d'étape 2012 du contrat de bon usage des produits de santé (CBUS) à l'AP-HP (M<sup>me</sup> Catherine MONTAGNIER-PETRISSANS, direction de la politique médicale) [diaporama](#)**

Le CBUS est une pièce essentielle dans la qualité et la sécurité des soins à l'AP-HP :

- levier indispensable pour sécuriser les circuits des produits de santé ;
- objectifs chaque année plus exigeants ;
- évolution régulier des performances, mais avec toujours des marges importantes d'amélioration.

**Calendrier de la révision 2013 des effectifs de praticiens hospitaliers (PH) à l'AP-HP (M. Jérôme HUBIN, direction de la politique médicale) [diaporama](#)**

Le nombre des demandes est de 343. Le groupe de travail restreint de la CME réunira à partir du 15 octobre, suivi par le bureau élargi à partir du 26 novembre, pour une délibération finale à la CME du 11 décembre, aboutissant à la proposition qui sera présentée à la direction générale.

P<sup>r</sup> Loïc CAPRON